

LA CHOSE

Présentation générale

LA CHOSE est un jeu de sagacité gratuit qui s'adresse à toute personne majeure.

Il s'agit de trouver, en France métropolitaine, et grâce aux bonnes résolutions des Enigmes proposées, LA CHOSE qui se trouve sur un terrain public et qui pour une fois n'est pas quelque objet qui aurait été enterré par le_graal. LA CHOSE est accessible avec une marge d'erreur nulle, 24 heures sur 24, sauf météo rédhibitoire. La solution terminale qui obéit à une logique déductive au fil de la résolution des Enigmes, permet d'identifier in situ et sans problème LA CHOSE.

Celui ou celle qui l'aura retrouvée et donc identifiée, m'enverra par mail plusieurs photos sous différents angles de LA CHOSE, en même temps que la résolution de la dernière Enigme.

En l'absence de la bonne solution de la dernière Enigme, même si ses photos montrent bien LA CHOSE, la personne (ou les personnes) les ayant prises, ne sera (seront) pas considérée(s) comme gagnante(s) de ce Jeu.

L'enjeu à remporter pour le (les) gagnant(s) est :

- une reproduction photographique de belle qualité, sur cadre de bois (dimensions : 53cm x 43 cm), du navire NIPPON MARU appartenant à la Marine nationale japonaise, aujourd'hui devenu navire-musée dans le port de Yokohama. Il s'agit d'un quatre-mâts barque, un voilier à voiles carrées.
- et un ou plusieurs livres (selon le nombre de chasseurs gagnants) de mon dernier polar : « Meurtres au pied du Faron, une énigme policière toulonnaise ».

Pour participer à cette chasse, vous pouvez prendre connaissance des énigmes sur le site **chasses-au-tresor.com**. Vous devez respecter une ligne de conduite correcte, respectueuse et conviviale tant vis-à-vis des autres chercheurs que vis-à-vis de moi-même (règles précisées sur le site).

Publication des ENIGMES et début du jeu : LUNDI 4 MARS 2019. Fin de durée du jeu : le 4 MARS 2020.

Forum de discussion accessible à tous à l'adresse : **www.chasses-au-tresor.club**.

Vous pourrez y poser toutes les questions que vous souhaitez, sachant qu'il me sera impossible de dévoiler les clefs, les méthodes de décryptages ou de commenter vos solutions.

Indices complémentaires : il est prévu que je les propose sur le forum **www.chasses-au-tresor.club**, au fil du jeu, avec une fréquence non déterminée par avance.

Outils : une carte (722 MICHELIN NATIONAL recto-verso 2018), des instruments simples (une règle, une calculatrice), des ouvrages et documents d'usage courant, un accès à internet.

Précisions :

La carte préconisée est indispensable pour localiser LA CHOSE, mais il n'est pas exclus de faire d'autres recherches...

Le lieu où se trouve LA CHOSE peut être pointé sur la carte, mais je ne peux dire si LA CHOSE y figure nommément.

Important : inutile de vous déplacer sur la zone supposée où se trouve LA CHOSE avant la résolution de la dernière Enigme. Ce serait peine perdue.

Les Enigmes font appel à une connaissance générale (de la France, des régions, de la zone...) prenant appui sur l'histoire, la géographie, la culture régionale et locale. Toutes les données à trouver pour les réponses peuvent néanmoins être facilement identifiées, moyennant quelques recherches affinées auprès l'Office du Tourisme, de la Commune, des gens du coin ou sur internet.

Amicalement,

Le_graal.

Quelques-unes parmi les 15 chasses de le_graal. Certains sites qui les ont hébergées ne sont plus actualisés mais d'autres le sont encore ainsi que leurs solutions :

<https://www.chasses-au-tresor.com/chasses/enigme-du-centaure-chiron.html>

<https://www.chasses-au-tresor.com/chasses/chasse-au-tresor-le-secret-du-cyclopedpolypheme.html>

<https://www.chasses-au-tresor.com/chasses/le-secret-de-lhexagone.html>

<http://lecassetete.unblog.fr/>

<http://labellepoule.unblog.fr/>

<http://mysteredelalicorne.unblog.fr/>

<http://blacktiger.alwaysdata.net/chasses-terminees/la-chevre-d-or.php>

REGLEMENT DU JEU « LA CHOSE »

Article 1 : « LA CHOSE » est un jeu de sagacité, gratuit, comportant des Enigmes à résoudre, présentées par le_graal, concepteur de chasses au trésor depuis de nombreuses années. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, quelle que soit sa nationalité, à l'exception des proches et membres de la famille de le_graal.

« LA CHOSE » débute pour le joueur le jour de la publication des Enigmes sur le site **chasses-au-tresor.com**.

Pour participer à cette chasse, connaître les Enigmes et participer au forum, les intéressés doivent obligatoirement consulter le site **chasses-au-tresor.com** qui héberge ce jeu. Voir les règles énonçant une ligne de conduite correcte, respectueuse et conviviale tant vis-à-vis des autres chercheurs que vis-à-vis de l'hébergeur et du concepteur lui-même (règles précisées sur le site).

Le_graal est la seule personne à connaître le lieu où se trouve LA CHOSE ainsi que la résolution des Enigmes. Il est donc le seul habilité à répondre à des questions relatives à ce Jeu que se poseraient les chercheurs. Ces questions ne pourront être posées que sur le forum consacré à cette chasse, à l'adresse suivante **www.chasses-au-tresor.club**. Le_graal ne répondra donc à aucune question par e-mail, par téléphone, par courrier postal ou par tout moyen de communication autre que l'espace internaute prévu à cet effet dans la rubrique Q-R sur le site ci-dessus. Les réponses de le_graal seront publiques et donc lues par tous les chercheurs inscrits sur ce site.

Article 2 : le présent jeu « LA CHOSE » comporte des Enigmes à résoudre présentées dans l'ordre, toutes éditées sur le site ci-dessus.

Article 3 : L'enjeu à remporter pour le (les) gagnant(s) est :

- une reproduction photographique de belle qualité, sur cadre de bois (dimensions : 53cm x 43 cm), du navire NIPPON MARU appartenant à la Marine nationale japonaise, aujourd'hui devenu navire-musée dans le port de Yokohama. Il s'agit d'un quatre-mâts barque, un voilier à voiles carrées.

- et un ou plusieurs livres (selon le nombre de chasseurs gagnants) de mon dernier polar : « Meurtres au pied du Faron, une énigme policière toulonnaise ».

Article 4 : la personne ayant localisé LA CHOSE grâce à ses solutions aux Enigmes, sera réputée gagnante selon les conditions suivantes. Celui ou celle qui l'aura retrouvée et donc identifiée, m'enverra par mail plusieurs photos sous différents angles de LA CHOSE, en même temps que la résolution de la dernière Enigme.

En l'absence de la bonne solution de la dernière Enigme, même si ses photos montrent bien LA CHOSE, la personne les ayant prises ne sera pas considérée comme gagnante de ce Jeu.

Article 5 : LA CHOSE est localisée en un lieu strictement public et l'accès au site final exclut tout passage par un lieu privé ou privé ouvert au public. Le chercheur n'a pas à se déplacer physiquement au fil de ses trouvailles et solutions. Tout se fait donc depuis chez soi, sauf pour la solution de la dernière Enigme qui nécessite d'aller identifier et photographier LA CHOSE au bon endroit.

Article 6 : le_graal décline toute responsabilité si des déprédations étaient commises par des chercheurs inscrits ou pas à ce jeu, sur des terrains publics ou sur des propriétés privées, ou si des personnes privées ou morales étaient lésées du fait du non-respect des clauses spécifiées ici. En règle générale, tout préjudice subi par un tiers du fait du non-respect de ces clauses engage uniquement leurs auteurs. Ces derniers s'engagent dès leur inscription à ce jeu, à adhérer pleinement au respect des articles prévus dans le présent règlement et à renoncer à toute action à l'encontre de le_graal ou du responsable du site hébergeant « LA CHOSE ». Ces derniers ne sauraient être tenus pour responsables si un chercheur venait à avoir un accident corporel ou un accident d'une autre nature sur le site final, ou lors de ses déplacements liés à ses recherches personnelles déduites de ses propres solutions aux Enigmes, de par le fait de sa propre imprudence, étant entendu que chacun reste responsable de ses propres actes et maître de ses propres allées et venues sur des terrains publics ou privés.

Article 7 : le présent jeu comprend des Enigmes dictées dans le bon ordre et figurant sur le site. La résolution de ces Enigmes exige d'aller chercher une validation aux bonnes sources, vérifiables en 2018 et 2019. Sachez que chaque solution d'une Enigme de rang n contient la clef permettant de résoudre l'Enigme de rang n+1.

Article 8 : toute personne privée ou morale participant à ce jeu est censée avoir pris connaissance des articles 1 à 8 et en avoir accepté les modalités.

Le_graal.